

DECISION N°313-23

Envoyé en préfecture le 22/12/2023

Reçu en préfecture le 22/12/2023

Publié le 22/12/2023

ID: 066-200049211-20231222-DC2023313-AU

Objet: Prestations de service - cours d'anglais dans les écoles d'Olette

Le Président,

VU la délibération du Conseil Communautaire en date du 14 octobre 2021 reçue en Sous-Préfecture le 16 novembre 2021 par laquelle le Conseil Communautaire a donné, par délégation, pour la durée du mandat à son Président certaines attributions et notamment prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L.5211-2, L.5211-9 et L.5211-10;

VU l'article L2123-1 du Code de la Commande Publique ;

VU l'arrêté n°178-22 en date du 29 juin 2022 portant délégation de signature à Madame Josette PUJOL, 3ème Vice-Présidente de la Communauté de Communes Conflent Canigó, portant sur les attributions déléguées dans le cadre de l'article L. 5211-09 -3ième alinéa, L 5211-12 et R 5214-1 du C.G.C.T.;

VU le devis proposé par Madame Susan RAMOND, intervenante en anglais, dans l'école d'Olette pour l'année scolaire 2023/2024 ;

Considérant qu'il convient d'établir une convention de prestations de services pour les élèves des écoles d'Olette qui bénéficient de cours d'anglais ;

DÉCIDE

<u>Article 1</u>: De procéder à la signature de la convention de prestations de services pour les élèves des écoles d'Olette pour l'année scolaire 2023/2024 avec Madame Susan RAMOND, intervenante en anglais, 6 Carrero de la Clau Major, 66500 TAURINYA,

<u>Article 2</u>: Dit que les prestations de services s'étendent sur 3 mois, du 12 janvier 2024 au 28 mars 2024, pour l'année scolaire 2023/2024, le coût pour deux séances de 45 minutes étant de 25 \pounds . Le montant des prestations s'élève à 25 \pounds x 11 semaines = 275 \pounds .

Article 3: Dit que les crédits sont inscrits au budget.

<u>Article 4:</u> Dit que la présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet, Madame la Comptable Public Assignataire et aux intéressés.

Fait à Prades, le 20/12/2023.

La Vice-Présidente,

Josette PUJOL.

Devis Cours d'anglais École d'Olette

Destinataire : Communauté des Communes Conflent

Nom: Ecole Maternelle et Primaire Léon Blum d'Olette

Adresse: rue de la Libération, 66360, Olette

Téléphone: 06 46 50 58 34

Cours d'anglais

Cours : 1 séance de 45 minutes par semaine en maternelle

1 séance de 45 minutes par semaine en primaire

Dates: Du 12 janvier au 28 mars 2024

Montant : 25 euros pour 2 séances de 45 minutes

Soit 11 x 25€ Montant HT: 220€

TVA:55€ TOTAL:275€

Susan Ramond 6 Carrero de la Clau Major 66500 Taurinya

Tel: 06 46 50 58 34

Mail: ramondms@aol.com

Prades, le Bon pour accord, Par délegation du Président, La vice-Président,

Josette PUJOL

Date de la facture : 17 décembre 2023







ANNEXE 1



AGRÉMENT D'INTERVENANT EN LANGUE VIVANTE ETRANGERE OU REGIONALE (hors APLEC) Valable pour l'année scolaire 2023 / 2024

LANGUE : | Anglais **⊠RÉMUNÉRÉ □**BÉNÉVOLE □PREMIÈRE DEMANDE **⊠ RENOUVELLEMENT**

Cet agrément est individuel. Il doit être impérativement accompagné du projet pédagogique de la classe, du cycle ou de l'école. Il est demandé à l'intervenant de feurnir une copie de sa carte d'identité ou de son passeport.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'INTERVENANT	
NOM : Ramond	Prénoms : Susan
Né(c) le : 31/10/1962 à ASHFORD, Grande Dretagne	Nationalité : françaisc
Adresse: 6 carrero de la clau major 66500 TAURINYA	
Adresse mail: ramondsms@aol.cm	Tel: 06 46 50 58 34
dans le cas où l'intervenant extérieur est rémunéré.	lique ou personne merale de droit privé nour une association).
Raison sociale de l'employeur: Communauté de Représentée par: JAWAT Jean-Louit	
Adresse: Hotel de Ville_Rocke de Ric Catégorie d'emploi (1): Demande présentée pour Ramond Su	
Titulaire de la fonction territoriale Filière (à préciser) : ensoignante d'anglais groupe scolaire St Joseph à Emploi privé ou emploi dans une association	à Prades (66) Cadre d'emploi : A B C
Autre (Préciser) prestation facturée	
Nom, Prénom - Ramond Suzan	Nom, Prénom Dan de la
Je m'engage à suivre les dispositions prévues par le Règlement L circulaire du 3 juillet 1992.	Nom, Prénom Par délégation conservé des écoles, les décisions du conservé des écoles, les décisions du conservé de décision de la Vice-Présidente.
Signature de l'intervenant,	Signature de Pemployaho Sette PUJOL
Date: 14-12-2023	Date's 21-12 23

(1) cocher la case correspondante